



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 03 juillet 2015

Mr CLAUDEL Hubert, Maire

Mmes, Mrs VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints,
Mme ZWILLER Marie-Michèle, Mr DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, conseillers
délégués aux adjoints, Mme PEREAUX Laurence, conseillère municipale.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme LACHERY Charlotte qui a donné pouvoir à Mr CLAUDEL Hubert, Mr TOTTOLI Denis
à Mme VALDENNAIRE Sylviane. Absente : Mme GALLET Aurore.

Mme PEREAUX Laurence a été nommée secrétaire de séance.

Mr le Maire fait part au conseil municipal que lors du dernier conseil, il a été oublié de
mentionner le décès de Thérèse MOUGIN née SAUVAGE, native de Haut du Them et
décédée le 23 mai 2015, elle a été inhumée dans notre commune. C'est la maman de
Bénédicte qui a été conseillère municipale de 2004 à 2008.

Il informe le conseil des décès de:

- Irène MARION née JEANROY, native de Haut du Them et décédée le 24 juin 2015 et
inhumée dans notre commune
 - Jacques PERRY, natif de Haut du Them, décédé le 20 juin 2015 et inhumé à Le Thillot(88)
 - Claude GRELIER, habitant la commune et décédé le 28 juin 2015 trouvé dans l'Ognon
vers sa maison. Il a été inhumé à Dampierre sur Linotte, vendredi 3 juillet 2015.
- Pas de mariage, ni de naissance.

**2015/07/274 : Presbytère : autorisation de signature avec DEKRA : Cette délibération
n'est pas nécessaire vu que Mr le Maire a délégation de signature des contrats de
marché de travaux. Elle est remplacée par la 2015/07/278 : Remboursement suite à
dommage :**

Le conseil municipal autorise le Maire à émettre un titre de recettes pour le remboursement
d'un dommage occasionné lors de l'arrachage d'un panneau stop par une automobiliste.

2015/07/275 : Presbytère : DETR : Validation du plan de financement :

Le conseil municipal valide le plan de financement proposé pour la restructuration du
presbytère et joint au dossier de DETR.

2015/07/276 : Fondation du Patrimoine : Adhésion et convention :

Le conseil municipal autorise le maire à adhérer à la Fondation du Patrimoine et autorise le
Maire à signer une convention dans l'objectif de réaliser un mécénat populaire pour la
restructuration du presbytère, patrimoine de la commune.

**2015/07/277 : Presbytère : Autorisation de réaliser un dossier préalable pour une
campagne de mobilisation de mécénat populaire :**

Le conseil municipal autorise le maire à réaliser le dossier et lancer la campagne de
mécénat populaire pour obtenir des fonds pour la restructuration du presbytère.

Questions diverses :

Compte rendu du conseil communautaire du 25 juin 2015 à Saint Barthélémy

Compte rendu de la commission voirie du 2 juillet 2015 dont les points suivants ont été
évoqués : signalisation du sens unique à Haut du Them, noms de rue à Château Lambert,
vitesse à la Morelle.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 10 juillet 2015

Le Maire, Hubert Claudel

